

**Résumé de la réunion du
Groupe de liaison APSAM «travaux publics/cols bleus »
tenue le mercredi 4 mai 2005**

Étaient présents :

Jean Chassé
Ville de Montréal
Claude Collin
Ville de Sherbrooke
Jean Couture
SCFP, 2729 (Sherbrooke)
Francis Desjardins
SCFP, 4545 (Laval)
Paul Imbeault
Ville de Longueuil
Mario Lachapelle
Ville de Longueuil
Alain Langlois
APSAM

Louis-Philippe Légaré
SCFP, 961 (Repentigny)
Michel Martin
SCFP, 301 (Montréal)
François Lussier
Ville de Granby
Guy Lussier
FISA (Granby)
Sylvie Poulin
APSAM
Claude Vaudreuil
SCFP, 307 (Longueuil)

Invité :

André Plamondon
IRSST

Étaient absents :

Pierre Dignard
SCFP, 1638 (Québec)
Yvon Dumas
Ville de Montréal
Miliça Paquette
Arrondissement Saint-Laurent

Projets et dossiers en cours

- ◆ Concernant le projet de recherche sur les **leviers pour couvercles de regards sans pattes**, la recherche est terminée. Les recommandations de conception du levier ont été transmises au fabricant. Ce dernier en produira quelques uns afin que des travailleurs de la Ville de Montréal les utilisent sur le terrain pendant un certain temps. Les commentaires des travailleurs seront recueillis. Les résultats de ce projet devraient être présentés au groupe de liaison à la rencontre de l'automne 2005. Par la suite l'APSAM publiera ces résultats dans tout le secteur municipal.
- ◆ Pour le **travail en espace clos**, concernant la problématique du **sauvetage**, la CSST a mis sur pied un comité spécifique au sauvetage. Ce comité compte produire des documents d'information sur la procédure de sauvetage en espace clos. Amélie Trudel, conseillère, représente l'APSAM au sein de ce comité. Concernant les **couvercles de regards qui n'ont pas de trou** permettant de prendre des mesures des gaz explosifs avant de soulever le couvercle, Amélie Trudel fait présentement des recherches. Dès qu'elle aura fait le tour de la question, les informations seront transmises au groupe de liaison et diffusées dans tout le secteur municipal.
- ◆ Concernant le **sciage de tuyaux en ciment amiante**, suite à une demande de Jean Chassé, une procédure a été établie par la CSST. L'APSAM vérifiera auprès de la CSST si cette procédure peut être diffusée dans toute la province. Si oui, elle sera publiée dans le secteur par le biais du bulletin ou d'une fiche technique.

- ◆ Pour le **cours de sécurité travaux publics et de construction**, les prochains modules qui seront validés par le groupe de travail « terrain » sont les produits et matières dangereuses, l'électricité et les autres sources d'énergie, la manutention manuelle. 10 fiches techniques composent ces trois modules.

- ◆ Monsieur André Plamondon, chercheur en biomécanique à l'IRSST, a présenté au groupe de liaison les résultats d'un projet qui fait le point sur **les connaissances actuelles sur la manutention de charges**. En résumé, il n'existe pas de recettes miracles, mais cette étude a permis de mieux comprendre ce que font les manutentionnaires experts. On peut en dégager des principes de base et faire en sorte que ces principes soient connus et appliqués par tous les manutentionnaires. Les principes de base d'une manutention sécuritaire et efficace ne remplaceront cependant jamais une bonne organisation du travail. Patrick Vincent, conseiller à l'APSAM, a produit 3 fiches techniques sur la manutention qui tiennent compte des principes de base d'une manutention sécuritaire et efficace. Ces fiches seront soumises au comité de validation du cours de sécurité travaux publics et de construction, puisqu'elles constituent le module de ce cours qui traite de la manutention. Les membres du groupe de liaison se sont montrés très intéressés par ce projet.

- ◆ Pour le projet d'un recueil de fiches techniques **sur les risques et les mesures de prévention dans les ateliers d'entretien mécanique**, Lisane Picard, conseillère à l'APSAM, est responsable de ce dossier. Pour mener à bien ce projet, elle a formé un groupe de travail constitué de personnes représentant les cols bleus et les services des travaux publics et de personnes provenant du service d'entretien mécanique des sociétés de transport.

- ◆ À la rencontre du printemps 2004, les membres du groupe de liaison avaient mentionné qu'il n'existe pas sur le marché de gants résistant aux aiguilles de seringues. À la demande de l'APSAM, à l'automne 2004, Monsieur Jaime Lara, chercheur à l'IRSST est venu rencontrer le groupe de liaison pour bien comprendre leurs besoins. L'APSAM a déposé une demande officielle de recherche à Monsieur Lara. Le milieu policier s'est montré très intéressé par cette recherche. Plusieurs lettres d'appui au projet ont été transmises à l'IRSST.

- ◆ **Prévention des intoxications au CO dans les chenillettes** : À la rencontre de l'automne 2004, Madame Marie-Josée Garant et Monsieur Réjean Daneau de la Ville de Montréal ont présenté les modifications qui ont été faites sur les chenillettes à essence dans le but de prévenir les intoxications au CO. L'APSAM a fait un suivi afin de vérifier si ces modifications donnaient des résultats satisfaisants. Les mesures des concentrations de CO qui ont été prises par le CLSC dans une des chenillettes modifiées démontrent que la concentration de CO est encore trop élevée. Selon Jean Chassé, il semble que lorsque ces mesures ont été prises, le tuyau d'échappement de la chenillette était brisé. Il faudrait donc refaire ces tests pour s'assurer que les modifications apportées corrigent la situation. Francis Desjardins souligne qu'à la Ville de Laval, il y a eu aussi des problèmes avec les chenillettes à essence. Ils ont également dû y apporter des modifications. L'APSAM assurera un suivi dans ce dossier et dès que les villes obtiendront des résultats probants, ces résultats seront publiés afin d'informer tout le secteur municipal car cette problématique est très répandue.

- ◆ Dans le cadre de la planification stratégique 2003-2006, il reste à compléter le **cours de sécurité travaux publics et de construction**. Dès que tout le projet de développement du cours TPC sera terminé, un **outil de planification et de suivi de la formation** sera élaboré pour les comités SST. En ce qui a trait à **l'amiante dans les bâtiments**, un article d'information et de sensibilisation sera publié dans un des bulletins de l'APSAM.

- ◆ Alain Langlois, directeur général de l'APSAM, est venu présenter aux membres du groupe de liaison les résultats de **l'étude sur la santé psychologique des employés cols blancs et des cadres du secteur municipal du Québec**. Les personnes présentes ont démontré beaucoup d'intérêt et cette présentation a suscité une discussion. Les résultats ne semblent pas surprendre les membres du groupe de liaison. Selon eux, les cols bleus sont aussi affectés par le manque de reconnaissance, la faible participation aux décisions et le manque de circulation de l'information. À la demande des personnes présentes, le rapport complet de cette étude leur sera transmis.

- ◆ L'APSAM reçoit beaucoup de questions concernant le **signaleur lors des opérations de chargement de la neige**. Les villes se demandent s'il est permis que le signaleur assure la surveillance à bord d'un véhicule. Les arguments sont que dans certaines situations comme lorsque l'andain est petit ou que la neige est mouilleuse, l'opérateur de la souffleuse doit augmenter la vitesse du véhicule sinon la neige ramassée ne monte pas dans la chute de la souffleuse. Plusieurs villes affirment également que les nouvelles souffleuses sont plus puissantes et doivent aller plus vite pour pouvoir ramasser la neige. Dans ces situations le signaleur doit courir devant la souffleuse. L'APSAM avait déjà fait des démarches auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'obtenir un avis officiel. Nous avons obtenu cet avis d'interprétation de l'article 497 du *Code de la sécurité routière du Québec*. Selon le MTQ, le signaleur doit être à pied en tout temps. À l'APSAM, nous croyons que dans certaines circonstances le signaleur est en danger. La question est soulevée aux membres du groupe de liaison. Tout le monde semble s'entendre sur le fait que lorsque la neige est mouilleuse ou que l'andain est petit, il est vrai que la vitesse de la souffleuse doit être augmentée. Le signaleur doit alors courir et cette situation est dangereuse pour lui. Par contre, en ce qui a trait aux nouvelles souffleuses plus puissantes, les opinions semblent partagées. Certaines personnes disent que la souffleuse peut aller à une vitesse raisonnable pour que le signaleur ne soit pas obligé de courir. L'APSAM a contacté la CSST pour lui soumettre cette problématique et lui demander son appui dans une démarche qui vise à demander au MTQ de nuancer son interprétation de l'article 497 du *Code de la sécurité routière du Québec*, car dans certaines circonstances la sécurité et même la vie du signaleur est en danger.

- ◆ André Lan, chercheur à l'IRSST, a contacté l'APSAM pour lui demander son appui pour un projet de recherche qui comporte deux volets. Le premier volet consiste à faire le recensement, le catalogage et la classification de tous les systèmes de blindage et d'étaçonnement utilisés en Amérique du Nord. Les informations recueillies seraient disponibles en version papier et en version électronique. On pourrait y obtenir des données techniques et commerciales. Cet outil faciliterait la tâche aux municipalités lorsqu'elles ont à trouver un système qui correspond à leurs besoins. Le deuxième volet consiste à faire des tests pour vérifier s'il est possible de réduire la distance de garde en tête des tranchées lors de l'utilisation des blindages cylindriques qui ont déjà été testés et approuvés par l'IRSST. Ces blindages sont surtout utilisés pour la réparation des entrées de services. Compte tenu qu'en milieu urbain l'espace est souvent restreint, la diminution de la distance pour le dépôt des matériaux ainsi que pour la circulation et le stationnement des véhicules permettrait d'améliorer le déroulement des travaux. L'APSAM appuie ce projet puisque sa réalisation ne peut qu'encore mieux outiller le secteur municipal pour améliorer la sécurité lors de travaux en tranchée. Un résumé de ce projet est remis aux membres du groupe de liaison.

Documents remis au groupe de liaison

- Fiche technique : **Prévenons les chutes et les glissades : Gardons les pieds sur terre**
- Résumé du rapport d'expertise : **Évaluation de la santé psychologique des employés cols blancs et des cadres du secteur municipal du Québec**
- Liste des **cours** offerts par l'APSAM
- La liste des **nouveaux documents au centre de documentation de l'APSAM** (de janvier à avril 2005).

Prochaine rencontre du groupe de liaison : le jeudi 20 octobre 2005.

Veillez noter que cette rencontre se déroulera en après-midi et sera suivie d'un 5 à 7 pour souligner le 20^e anniversaire de l'APSAM.